

Rôle de la séance publique du 04/04/2025 à 10h00

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE
Assesseurs : Monsieur PENHOAT et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2401359 RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur Mme T Tenin Me ARNAL
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Autres parties OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE
L'INTEGRATION

Mme Tenin T demande à la cour d'annuler le jugement n° 2209343 du 29 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 25 mars 2022 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours en fixant le pays de renvoi.

02) N° 2402325 RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur M. D Amin Me PHILIPPON
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

M. Amin D demande à la cour d'annuler le jugement n° 2315110 du 10 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 18 août 2023 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours en fixant le pays de renvoi.

03) N° 2402748 RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur M. L Soufiane Me LE FLOCH
Défendeur PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

M. Soufiane L demande à la cour d'annuler le jugement n° 2207803 du 10 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 1er mars 2022 du préfet de Maine-et-Loire portant refus de titre de séjour.

Rôle de la séance publique du 04/04/2025 à 10h45

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ
Assesseurs : Monsieur PENHOAT et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2301394 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	COMMUNE DE VAY	Me LE BORGNE
	ASSOCIATION A.V.E.N.I.R.	Me LE BORGNE
	M. et Mme A Patrick	Me LE BORGNE
	M. B William	Me LE BORGNE
	M. B Thierry	Me LE BORGNE
	M. C Philippe	Me LE BORGNE
	M. D Mathieu	Me LE BORGNE
	M. H Jean	Me LE BORGNE
	M. L Jean-Michel	Me LE BORGNE
	M. et Mme L Yoann	Me LE BORGNE
	M. V Anthony	Me LE BORGNE
	SCI LE VIEUX BATINAI	Me LE BORGNE
Défendeur	SOCIETE PARC EOLIEN DE LA VALLEE DU MOULIN	CABINET FIDAL BALAY
	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

Requête de la commune de Vay contre l'arrêté n° 2022/ICPE/411 par lequel le préfet de la Loire-Atlantique a délivré une autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs par la société SAS Parc éolien Vallée du Moulin (P&T Technologie)

02) N° 2402669 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M. R Jean Rivo	CABINET POLLONO
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

M. Jean Rivo R demande à la cour d'annuler le jugement n° 2102449 du 10 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 14 août 2020 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour.

